

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Sigma Industries Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2011-FIIC-0228, prononcée le 16 septembre 2011, limitée à Guy Archambault, Denis Bertrand, Gérald Désourdy, Bruno Doyon, Claude Dupuis et Neeman Malek d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Sigma Industries Inc. parce que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 22 novembre 2011.

Décision n°: 2011-FIIC-0268